

SAINT-GENEST-MALIFAU

Les Fogières : priorité aux questions éducatives et à la démarche qualité

Vendredi, la salle du conseil réunissait les membres du bureau qui ont débattu sur l'articulation entre l'établissement et le service départemental de protection de l'enfance.

MME MATHAIS, présidente de l'association, présentait le rapport moral. Après les préoccupations matérielles et le plan de formation du personnel, elle interpellait les partenaires sur l'augmentation de la moyenne d'âge dans la structure, et la difficulté d'une orientation vers d'autres établissements. Des points délicats qui ont nécessité un éclairage particulier.

Les réflexions du conseil d'administration comportent actuellement des aspects déontologiques : continuer d'accueillir de jeunes adultes avec des enfants ? Réadapter le projet d'établissement ? Réaménager les locaux pour permettre l'accueil de tranches d'âge plus variées ? Déterminer un âge limite ?

Autant de questions de fond que Monsieur Cinquin, directeur, reprenait dans sa présentation. Puis il exposait le principe de dé-

marche qualité entrepris dès 2007, et l'évaluation interne qui se déroulera sur 2008 et 2009.

Après la reconduction du bureau et les approbations des différents rapports, les éducateurs d'internat des Fogières et les personnels éducatifs de l'Aide à l'Enfance prenaient place à la tribune. Deux équipes avec des missions différentes, mais un même objectif : l'intérêt de l'enfant. Chacune a son approche spécifique, liée à sa mission professionnelle et à son rythme d'intervention : urgence de la vie quotidienne contre nécessité de gestion administrative des dossiers. Les uns travaillent au plus proche de l'enfant et les autres dans une approche globale de la famille. Un dialogue s'instaurait sur la place et les limites de chacun, notamment lors des audiences judiciaires, et sur le lien avec les parents.



Mmes Lacroix et Bouchet des services de l'Aide à l'Enfance, Mme Epalle et M. Saubié, éducateur d'internat : un travail en partenariat au plus proche de l'intérêt de l'enfant.